

ENVIRONNEMENT ■ Ils sont situés dans le parc du lycée Edmond-Perrier

Seize arbres bientôt abattus

Une étude menée à l'automne 2017 les a jugés dangereux ou en fin de vie. Seize arbres du parc du lycée Edmond-Perrier vont être abattus. Parmi eux, des arbres remarquables.

Estelle Bardelot

estelle.bardelot@centrefrance.com

Le grand cèdre qui trône près de l'entrée du lycée Edmond-Perrier vit ses dernières semaines. Ses derniers mois tout au plus. Car l'arbre, qui date de 1890, va être abattu.

Il fait partie des seize arbres du parc qui vont être coupés, pour des questions de dangerosité ou de vieillesse. « Le parc compte 189 arbres, de 38 espèces différentes. Mais nous avons des arbres vieillissants, dont les branches se cassent régulièrement, indique le proviseur Didier Guilbault. En novembre, une est tombée sur le toit du parking à vélo. Heureusement, il n'y avait pas d'élève en dessous. »

À la rentrée dernière, une expertise de l'ensemble des arbres du parc a été confiée par la Région à un cabinet d'expertise forestière de la Haute-Vienne.



ABATTAGE. Le grand cèdre et les douglas voisins seront abattus et remplacés. PHOTO AGNÈS GAUDIN

Son constat ? « Tous les arbres ont été inspectés, dont 134 de manière individuelle, assure le proviseur. Trois diagnostics, mécanique, physiologique et espérance de maintien, ont été menés. Chaque arbre a eu une note de 0 à 3 sur une échelle de dangerosité. Seront abattus ceux qui sont déjà morts, ceux qui sont malades et fragilisés et ceux qui sont dan-

gereux. » Parmi les seize arbres qui seront abattus, figurent des arbres remarquables. Dont le grand cèdre.

Autant d'arbres replantés

« On a tout fait pour le sauver mais il est quasiment mort. Seule une ou deux branches ont encore une activité métabolique. » Le Cytise planté jus-

te devant le bâtiment de l'administration, rongé par un champignon, va aussi disparaître. Quant au prunus *pissardii* situé sur le côté du lycée, il dépérit. Si tous les arbres seront remplacés, pas forcément par la même espèce, les arbres remarquables pourraient être valorisés, notamment en faisant de leur tronc une sculpture. ■